



## Agir au cœur de nos territoires

La démographie des professionnels de santé constitue un des enjeux majeurs de notre région. De nombreuses solutions existent : inciter à la reprise des cabinets en organisant un forum de l'emploi en kinésithérapie libérale, développer une politique attractive pour les stagiaires, assistants et remplaçants, proposer des offres de logement adaptées... Je mettrai mon expérience de l'engagement et du travail collaboratif au service de cette urgence démographique. Nous devons être solidaires et déterminés pour rendre notre exercice plus serein.

1. **Morgan COLAS** • 30 ans – Tête de liste pour la région Centre-Val de Loire / SNMKR (45)

2. **Agathe VERRIER (28), 36 ans**

“ Nous devons attirer les kinés dans notre région, et surtout les fidéliser ! Il faut les aider à trouver des logements et favoriser l'insertion professionnelle des conjoint(e)s. ”

3. **Jean-Marc SEIGNEURET (41), 50 ans**

“ Pratiquer en maison de santé est une richesse, mais avec un fonctionnement trop médecin-centré. J'aimerais améliorer la considération des kinésithérapeutes dans l'attribution des financements. ”

4. **Marie-Charlotte RAIGNEAU (37), 31 ans**

“ J'aime l'interprofessionnalité pour une prise en charge globale du patient. Nous l'expérimentons avec des patients atteints de maladies chroniques et je souhaite la promouvoir. ”

5. **Guillaume RALL (45), 29 ans**

“ Je souhaite aider les kinés à faire plus de prévention et être systématiquement financés. ”

6. **Capucine MASSAY-GIROUARD (36), 30 ans**

“ Notre département souffre d'un manque de coordination entre les kinés. Nous pourrions créer un réseau de kinésithérapie respiratoire pour répondre à une demande importante. ”

### Plus d'infos sur

Ouvrez le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone



7. **Etienne PANCHOUT (41), 37 ans**

8. **Arnaud BASURINI (41), 34 ans**

9. **Mylène COUTADEUR (28), 25 ans**

10. **Jean-Philippe CASTILLO (18), 54 ans**

11. **Jean-Christophe BONNIN (37), 56 ans**

12. **Sejla MEMIC (41), 34 ans**

**Philippe Gouet** • Président sortant : “ J'accorde toute ma confiance à Morgan COLAS et à son équipe composée de kinésithérapeutes issus de tous nos départements qui sauront défendre et promouvoir la kinésithérapie dans notre région. ”

## NOS 7 PRIORITÉS POUR LES KINÉS DU CENTRE-VAL DE LOIRE

### ACCOMPAGNER

- Financer la formation des maîtres de stage en kinésithérapie libérale
- Créer un maillage régional de réseaux en kinésithérapie respiratoire
- Développer l'accès direct à la kinésithérapie dans les territoires fragiles

### VALORISER

- Promouvoir le rôle du kinésithérapeute dans la prévention à tous les âges : de la périnatalité au dépistage des fragilités chez la personne âgée, en passant par l'enfance et l'activité professionnelle
- Améliorer les conditions d'exercice de la kinésithérapie à domicile

### REPRÉSENTER

- Renforcer l'attractivité de l'exercice en région pour les kinésithérapeutes qui s'installent
- Référencer les spécificités d'exercice des kinésithérapeutes libéraux dans la région

## L'AVENIR DE LA KINÉSITHÉRAPIE SE JOUE EN 2021

Le 31 mars, les kinésithérapeutes libéraux éliront leurs représentants au sein des Unions régionales des professionnels de santé – URPS. Ces élections représentent un double enjeu :

- **sur le plan régional**, elles ont pour objectif d'élire une équipe pour l'URPS. Nos candidats sont riches de leur diversité : élus sortants et jamais élus, syndiqués ou non, exerçant en milieu rural ou urbain. Mais ils ont tous en commun d'être constructifs et déterminés.
- **sur le plan national**, elles permettent à vos syndicats d'être représentatifs et de peser au niveau départemental, régional et national, notamment dans le cadre des négociations avec l'Assurance maladie.

**PLUS LA PARTICIPATION SERA ÉLEVÉE, ET PLUS NOUS POURRONS AGIR POUR VOUS DÉFENDRE !**

Déterminé et constructif, le SNMKR se bat sur tous les fronts pour obtenir une juste reconnaissance des kinésithérapeutes et de leurs actes. Alors que nous sommes touchés de plein fouet par la crise sanitaire et ses conséquences, il est primordial que les kinés se mobilisent massivement pour voter aux élections URPS, et ainsi donner du poids à nos revendications face à une bureaucratie sanitaire de plus en plus coupée de la réalité.

## 10 PRIORITÉS NATIONALES POUR SOUTENIR ET VALORISER LES KINÉSITHÉRAPEUTES

- 1 Pas de signature d'avenant ni de nouvelle convention tant que les 200 millions d'euros par an dus à la profession n'auront pas été perçus, et que la lettre clef n'aura pas été revalorisée
- 2 Actualiser et indexer la lettre clé sur l'augmentation du coût de la vie
- 3 Simplifier la nomenclature en créant 2 actes : un acte simple et un acte complexe sur le modèle des cotations post-Covid
- 4 Conforter les prises en charge à domicile notamment en revalorisant les indemnités de déplacement
- 5 Redéfinir notre métier comme profession médicale et développer la recherche en kinésithérapie
- 6 Élargir l'accès direct sans prescription médicale et notre droit de prescription
- 7 Améliorer les congés maternité et paternité ainsi que la couverture sociale des kinés (suppression du délai de carence de 90 jours etc.)
- 8 Soutenir l'exercice des kinés en milieu rural et zones sous-dotées en renforçant et en élargissant les dispositifs de maintien de l'activité
- 9 Mettre en place un secteur 2 à tarifs libres en kinésithérapie pour valoriser les plateaux techniques et les exercices spécifiques
- 10 Évaluer l'impact du zonage pour demander une révision anticipée et en redéfinir les règles



Retrouvez notre  
programme national

Ouvrez le QR code avec l'appareil  
photo de votre smartphone